

## CALENDRIER PREVISIONNEL

### Du mouvement 2020

Ci-dessous, un récapitulatif des grandes étapes du mouvement départemental 2020.

Périodes	Actions
Du 23 avril au 10 mai 2020 inclus	<b>Ouverture du serveur</b>
Le 4 mai 2020 midi	<b>Date limite</b> de retour des candidatures : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les postes à profil</li> <li>- pour les fonctions de PEMF</li> </ul>
Le 11 mai 2020 au matin	<b>Envoi des accusés-réceptions du mouvement</b>
Le 18 mai 2020 midi	<b>Date limite</b> de retour des accusés-réceptions de la participation au mouvement.
Du 21 mai au 3 juin 2020 inclus	<b>Communication des barèmes et période de demande de modification des barèmes.</b>
A partir du 8 juin 2020	<b>Communication des résultats du mouvement principal.</b>
Fin juin/début juillet 2020	<b>Affectations phase d'ajustement de juin</b> <b>Affectations des PE stagiaires</b>
Début septembre 2020 (à l'issue des opérations de carte scolaire)	<b>Affectations phase d'ajustement de septembre.</b>

Ce calendrier non-exhaustif est susceptible d'être modifié.